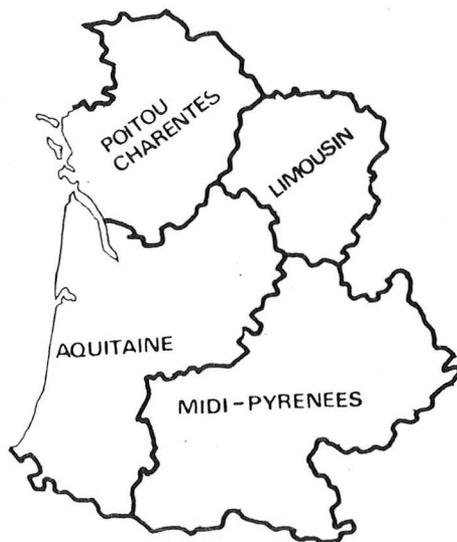


# AQVITANIA

TOME 6  
1988

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE  
D'ARCHÉOLOGIE



EDITIONS DE LA FEDERATION AQVITANIA

---

## SOMMAIRE

<b>D. BARRAUD</b> (sous la direction de). — <i>Le site de "la France" : origines et évolution urbaine de Bordeaux antique.</i>	3
<b>P. AUPERT.</b> — <i>Les thermes de Sanxay (Vienne).</i>	61
<b>J.-P. LOUSTAUD.</b> — <i>Les thermes de la Place des Jacobins à Limoges.</i>	81
<b>J. LAPART.</b> — <i>Inscriptions et sculptures romaines récemment découvertes à Auch.</i>	125
<b>R. SABLAYROLLES.</b> — <i>La pompe romaine de Périgueux.</i>	141
<b>F. BERTHAULT.</b> — <i>Amphore à fond plat et vignoble à Bordeaux au premier siècle de notre ère.</i>	157
<b>J.-P. BOST, G. FABRE.</b> — <i>L'inscription d'Hasparren.</i>	167

### NOTES ET DOCUMENTS

<b>B. CAUJET.</b> — <i>La mine d'or antique des Fouilloux (Jumilhac, Dordogne) : les premiers résultats de la fouille.</i>	181
<b>F. BERTHAULT, † B. WATIER.</b> — <i>Les amphores romaines du musée de Libourne.</i>	191
<b>C. COSTEDOAT.</b> — <i>Les marbres pyrénéens de l'Antiquité ; éléments d'enquête pour de nouvelles recherches.</i>	197
<b>J.-M. DESBORDES.</b> — <i>Note sur des céramiques médiévales à Solignac (Haute-Vienne).</i>	205

---

Ce numéro a été publié avec le concours financier du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, du Centre National de la Recherche Scientifique, de l'Université de Bordeaux III et de l'Association des Archéologues de Poitou-Charentes.

---

Adresser tout ce qui concerne la Revue (*secrétariat de la rédaction, édition, diffusion*) à la Fédération Aquitania, 6 bis cours de Gourgue, 33074 Bordeaux-cedex. Téléphone : 56 51 39 06 poste 302.

#### Prix et mode de paiement :

Règlement (*à joindre obligatoirement au bulletin de commande*) par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la Fédération Aquitania.

Le Tome 1 (1983), le Tome 2 (1984), le Tome 3 (1985), le Tome 4 (1986), le Tome 5 (1987), le Supplément 1 (1986) et le Supplément 3 (1988) sont disponibles à la Fédération Aquitania.

Tome 1 : 140 F Franco. Tome 5 : 170 F Franco.

Tome 2 : 170 F Franco. Supplément 1 : *Actes du VIII<sup>e</sup> colloque du les Ages du Fer*, 350 F Franco.

Tome 3 : 170 F Franco. Supplément 3 : *Les fouilles de "Ma Maison", Études sur Saintes antique*, 250 F Franco.

Tome 4 : 170 F Franco.

Couverture :  
Maquette des Thermes de Limoges  
Réalisation : Jean-Pierre LOUSTAUD  
Photo : Jean MARQUAIRE

Pierre AUPERT

## UN NOUVEAU SANCTUAIRE PICTON AUX "THERMES" DE SANXAY

**Résumé :** Depuis leur fouille en 1881-1883, on reconnaît deux états dans les thermes du sanctuaire rural de Sanxay. Un examen méthodique des appareils et des liaisons entre les fondations permet, en fait, de distinguer huit phases. Le plus surprenant est cependant que les trois premières ne comportent aucun élément balnéaire : il s'agit d'un sanctuaire avec un temple à double cella. La nature des divinités reste à déterminer, mais elles patronnent sans doute une thérapie par l'eau, qui s'est perpétuée lors des phases balnéaires ultérieures.

**Abstract :** Since the excavation of 1881-1883, the existence of two phases in the bath of the rural sanctuary of Sanxay is admitted. In fact, a methodic examination of the masonry and of the bonds between the foundations allows to distinguish eight building periods. The more surprising is that the first three have nothing pertaining to bath : they concern, actually, a sanctuary in which the temple of the third periode have wo cellas. The character of the divinities is undetermined, but they doubtlessly patronize a water-therapy which persisted during the following thermal periods.

### Introduction <sup>1</sup>

Le bâtiment dénommé "Thermes" ou "Balnéaire" de Sanxay jouxte en partie la face est du péribole du "petit temple" rond, qui précède le temple octogonal (fig. 1). Les édifices thermaux eux-mêmes sont implantés au nord de l'axe des deux temples, mais leur cour déborde cet axe vers le sud et aucune porte ne s'ouvre dans le mur mitoyen : il n'y avait donc pas d'accès direct du petit temple par l'est.

Ces thermes sont donc à la fois voisins, mais isolés du complexe religieux.

Fouillés, comme l'ensemble du sanctuaire, en 1881-1883 par C. de la Croix, ils sont connus depuis un peu plus d'un siècle et leur bon état de conservation, qu'expliquent des restaurations successives et la présence d'une toiture de protection sur la partie centrale, permet d'en observer toutes les dispositions essentielles (fig. 2). Les quelques structures qui ont disparu depuis la fouille figurent sur les plans du

---

Pierre AUPERT, Institut de recherches sur l'architecture antique (C.N.R.S.)

1. Je remercie Jean-Claude Papinot, qui a suscité la reprise de l'étude du sanctuaire et a bien voulu m'en confier la responsabilité ; Philippe Poussou, qui a effectué avec soin et compétence un grand nombre de sondages, ainsi que Jean-Claude Colin, l'auteur du plan de référence et des coupes au 1/50e, avec qui le dialogue a été constant et fructueux. Je dois enfin à Marie-Hélène et Jacques Santrot des informations précieuses sur la céramique commune.

fouilleur et parfois sur ses photographies, et leur absence aujourd'hui ne suscite qu'occasionnellement l'embarras.

Mais l'apparente intelligibilité de la ruine dans son dernier état est trompeuse et un visiteur curieux ne tarde pas à rencontrer nombre de problèmes que ni les vestiges visibles, ni les quelques lignes qu'y a consacrées son inventeur, ni une littérature ultérieure brouillonne, ne permettent de résoudre. Pourquoi en effet ces différences d'appareil entre des parties du bâtiment présentées comme contemporaines ? Pourquoi une telle complication du plan s'il n'a été construit qu'en deux étapes, comme le pensait le père de la Croix ? Celles-ci ne sont-elles qu'au nombre de deux, quand transparissent tant de remaniements ? Et s'il en existe d'autres, quelle est leur date ? Quel rôle peut bien jouer dans l'économie d'un établissement thermal un vaste espace comme W-Z orné d'une sorte de *frons scenae*, que l'inventeur présente comme une salle, dont il ne montre aucun support de toiture, et Formigé comme une piscine, alors qu'il ne subsiste aucune trace de bassin ? Pourquoi présenter comme pièces de service et de rez-de-chaussée le premier état des salles S et T, alors que s'y trouvent de magnifiques portes voûtées et qu'elles n'ont sans doute jamais comporté d'étage ? Quel est le mode d'utilisation d'un édifice thermal dépourvu de *frigidarium*, qui semble juxtaposer plusieurs ensembles balnéaires et dont les bassins occupent l'intégralité des principales pièces chaudes ?

L'un des ensembles balnéaires gallo-romains les plus anciennement et intégralement dégagés, mais aussi le moins publié, se révèle donc être en fait le bâtiment le plus original et le plus énigmatique qui soit. Aussi convenait-il d'aller au delà du dégagement effectué par C. de la Croix et

d'entreprendre, dans la perspective d'une publication, une nouvelle enquête archéologique. La fouille n'est pas terminée, mais ses premiers résultats méritent d'ores et déjà, nous semble-t-il, d'être signalés, car ils renouvellent l'interprétation du site et suscitent à leur tour quelques interrogations.

Cependant, le manque de documents sur la fouille ancienne et l'ampleur des restaurations effectuées pendant plus d'un siècle ont supprimé de nombreuses informations. Il faut donc, avant tout, faire le point sur les rares acquis antérieurs et dresser l'inventaire des méthodes propres à remédier à cette déperdition.

## I. ENTREPRISES ANTERIEURES ET QUESTIONS DE METHODE

### 1. Généralités

Préliminaire indispensable à une nouvelle étude, l'établissement d'un plan précis et détaillé au 1/50e, par J.-C. Colin, a permis de constater, à travers les inexactitudes des plans connus jusqu'alors, que l'histoire de l'édifice était beaucoup plus complexe que les exégèses de nos prédécesseurs ne le donnaient à entendre et qu'il fallait détecter partout la succession des états et tenter alors de les dater, avant que l'emprise des oeuvres de protection, prévues par les Monuments historiques, ne limitât les possibilités d'investigation.

La désignation des diverses parties de l'édifice, utilisées jusqu'à présent par C. de la Croix et les différents chercheurs ou commentateurs, était lacunaire et ne permettait pas de rendre compte de nombreuses zones du

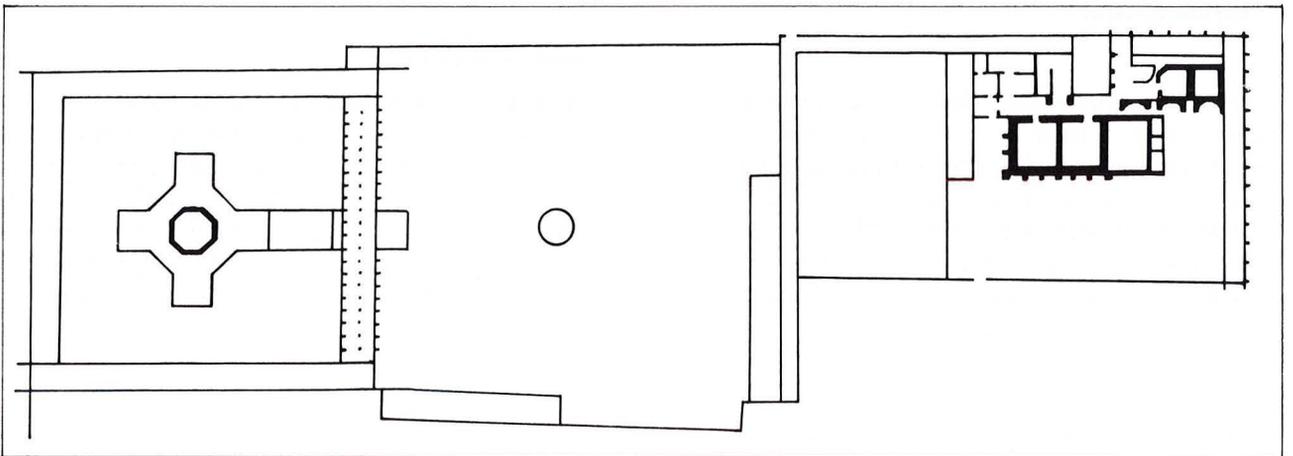


Fig. 1. — Plan de situation.

plan. Nous avons donc mis en place un nouveau système, aussi arbitraire que le précédent, notamment en ce qu'il ne préjuge pas de la succession des divers états, mais complet et ordonné en fonction d'une lecture de la gauche vers la droite et de haut en bas des trois zones E-O discernables au premier abord.

En attendant qu'un topographe détermine une cote absolue, notre zéro de référence a été pris arbitrairement sur le dé SE de soutènement de la charpente moderne.

## 2. Les entreprises antérieures

On se rapportera à la bibliographie donnée à la fin de cette étude.

### a. L'oeuvre de C. de la Croix

La publication annoncée n'a jamais vu le jour et il ne reste, de cette ancienne fouille, que des notes disparates accompagnées de photos, de plans et de relevés aux Archives Départementales de Poitiers, de nombreuses communications et un rapport du fouilleur, *Mémoire archéologique sur les découvertes d'Herbord* (1883), lu à la Sorbonne et complétée par des notes de J. Berthélé.

L'essentiel des considérations de C. de la Croix et des commentaires des divers savants émus par l'importance de la découverte porte sur le groupement sanctuaire-théâtre et son interprétation. Le bâtiment thermal lui-même, bien que "détaillé minutieusement"<sup>2</sup> ne fait pas l'objet de plus de dix pages de description, illustrées d'un plan assez exact toutefois et qui résume bien la conception de l'auteur sur la distribution du bâtiment et la succession des états. Nous la résumons ici :

#### Etat I

Les annexes : la cour/jardin B et la galerie A1/A3, la cour X, une cour Z et la galerie R2 ouvrant à l'est par une colonnade ; l'espace W, clos par cinq niches au nord et nommé grande salle couverte.

Les parties balnéaires : au rez-de-chaussée, piscine froide C, corridors de service G1-G5 et J5-O en partie voûtés et donnant accès d'une part, au nord, à une salle F, dont le sol était alors au niveau du rez-de-chaussée (accès par le corridor A3), à l'espace H5 où aboutissent le souterrain H3 et un escalier, à l'espace J1-J2-J4 desservant

les hypocaustes de K2 et P et le couloir J5 et, d'autre part, aux salles S et T, interprétées comme servant de "magasins de bois et de logement au personnel". (A l'étage : un long corridor coudé, superposé à G1-G5-J4-J5-O, accessible au nord-est par l'escalier N d'une part, et au nord-ouest depuis A3 par le couloir E1-E3 ; corridor flanqué, au nord, de la salle I, du groupe balnéaire J3 (piscine froide) + K2 (*caldarium*) + L2 (*tepidarium*) + M (*frigidarium*) et, d'autre part, au sud, de l'étage, orné de niches internes, des salles S et T, ainsi qu'au groupe *caldarium* P + *tepidarium* Q.

#### Etat II

Extension en K1 du *caldarium* N et réfection ou installation d'un *praefurnium* L1 au nord du *tepidarium* L2.

Division de F en F1 et F2, remblaiement et installation d'un hypocauste, qui transforme cette pièce de rez-de-chaussée en *caldarium* et *tepidarium* du premier étage.

Transformation du rez-de-chaussée de S et T en hypocaustes et de leur étage en piscines chaudes et tièdes. Occupation d'une part de la "salle" W et de Z par une troisième piscine tiède U, communicant avec T, et par ses annexes V1 (douche tiède accessible par un escalier depuis U), V2 (*praefurnium*) et V3 ("décharge à l'usage de son chauffeur").

Création des subdivisions Y dans la cour X et W1 à 3, Z1 et 2 dans la salle W et la cour Z.

On a donc dans l'état final deux balnéaires (mais il semble qu'après avoir annoncé une distinction nord-sud, l'auteur unisse au groupe S les salles du nord-ouest) : au nord, les piscines J3, P et Q et les "trois salles à air également à températures variées" (il doit s'agir de K, L, M) et, au sud, les trois piscines S, T, U "et trois salles dont l'air était à des températures différentes" (sans doute l'auteur songe-t-il ici à F1, F2 et I).

Enfin une notice brève du père de la Croix, dix ans après le début des fouilles<sup>3</sup>, apporte une appréciation chronologique, non fondée sur des données stratigraphiques, mais que l'expérience du fouilleur invite à ne pas négliger : état I au cours du 1er siècle ; réaménagements à l'époque antonine et destruction lors des invasions de la fin du IIIe siècle.

2. C. de la Croix, *Mémoire*, p. 24

3. C. de La Croix, *Les ruines de Sanxay*, dans *Poitiers ancien et moderne*, Poitiers, 1891.

### b. L'étude des Formigé

L'opuscule de M. Vachon sur "Les ruines de Sanxay découvertes en 1882", paru en 1883, n'apporte rien sur les thermes, non plus que les discussions de Hild, Berthelé, etc... concernant la destination du site. Il faut attendre la publication, par J. Formigé, des dessins de son père, accompagnés d'une réinterprétation du site par lui-même et d'une publication par F. Eygün des restes du matériel découvert au siècle précédent<sup>4</sup>, pour disposer de ce qui aurait pu être une mise au point.

Il n'en est malheureusement rien : le texte de J. Formigé néglige certains acquis de C. de la Croix et ajoute confusion et arbitraire au témoignage du fouilleur.

C'est ainsi qu'il ignore les deux états perçus à juste titre par C. de la Croix dans les pièces S et T et avec vraisemblance en F. Il ignore de même les deux hypocaustes successifs remarquables par le fouilleur en U. Surtout, il invente en W, à la place de la salle couverte imaginée par C. de la Croix sans que sa limite sud soit bien précisée, une piscine en communication avec un *apodyterium* superposé à J3-4 et Q. Or, aucun élément n'est invoqué pour assurer l'existence de cette piscine et l'auteur néglige complètement l'importante dénivellation entre le groupe P-Q et W. La communication imaginée à travers le mur N aux niches rectangulaires ne pourrait se faire que par un escalier dont il n'existe aucune trace. La colonnade séparant la galerie R de W et Z est en outre purement imaginaire. Quant à l'*apodyterium* au-dessus de J3-4, il n'en existe aucune trace non plus.

Le seul point un peu positif de cet exposé est de signaler la possibilité que le groupe S-T soit "légèrement postérieur" à l'ensemble. Mais on ne dit pas pourquoi on lui attribue une colonnade sur sa face sud. Au nord-ouest, Formigé paraît avoir constaté l'existence d'un mur nord-sud dans la partie E de F, mais il n'a pas vu qu'il est arasé par l'hypocauste et il n'en déduit pas l'existence d'un état antérieur sans chauffage, que C. de la Croix avait, lui, aperçue. Il en résulte un dessin "lère période"<sup>5</sup>, qui mêle de façon toute fantaisiste les divers états, d'autant que la piscine C y est représentée, alors que le texte, p. 78, en fait un élément de l'état III, au même titre que U et les agrandissements K1 et L1.

Il n'y a donc rien à tirer de cette publication, sur laquelle malheureusement se fonde entièrement Grenier dans son *Manuel*<sup>6</sup>.

### c. Le guide de G. Pillard

C'est le meilleur résumé des différentes thèses qui se sont affrontées — en se fondant généralement sur des éléments précaires — à propos du site dans son ensemble. Mais cette compilation est celle d'un historien, et non d'un archéologue et l'auteur admet sans discussion les propositions de C. de la Croix, notamment en ce qui concerne l'étage de S et T, la "piscine" J3 ou la "salle" à exèdres W.

### d. Le travail inédit de F. Jeangène

La première enquête archéologique fut l'oeuvre de F. Jeangène en 1975-1976. Elle comporte une description du bâtiment détaillée et fondée, surtout, sur une bonne connaissance des lieux. L'auteur n'a toutefois pas de formation d'architecte et, malgré l'ampleur de son information, ses restitutions et sa vision des phases constructives — qui reprennent en plus rationnel la thèse de C. de la Croix — en souffrent. Nous verrons plus loin les raisons pour lesquelles nous ne pouvons y souscrire, notamment en ce qui concerne l'attribution de S et T à l'état I et l'existence d'une piscine en W. Mais l'auteur est le premier à avoir compris que l'on ne peut rien annoncer de neuf sur cet édifice complexe sans une reprise des fouilles. Celles qu'il a menées en 1975 et 1976 ici, fig. 2, sondages 1 à 11, sont très insuffisantes du point de vue de la compréhension du bâtiment, mais elles apportent deux éléments de datation : le début du Ier siècle pour l'édification de la galerie R2 — et donc, nous le verrons, pour tout un état du bâtiment — (sondage s.5) et l'époque flavienne (Dragendorff 30 et un demi-dupondius à l'effigie d'Antonia Augusta, ce qui, en fait, n'entraîne pas aussi bas) pour la voûte du couloir axial en G5 (sondage s.11).

### Conclusion :

#### insuffisance des théories antérieures.

Les premiers sondages effectués pour les besoins du nouveau relevé ont étayé les constatations tirées de l'examen des appareils : on ne peut presque rien retirer de la distinction entre les états, telle qu'elle a été établie par les différents auteurs.

Et, de fait, l'examen de la brève littérature concernant l'édifice mène rapidement à un étonnant constat : cette distinction entre les états ne repose que sur l'examen du plan et sur l'idée a priori que se fait le commentateur quant à l'économie du bâtiment. Chacun a donc vu que la salle U

4. J. FORMIGE, Le Sanctuaire de Sauxay, dans *Gallia*, 2 (1944), p. 44-97 ; F. EYGUN, ; *Ibid.*, p. 98-120.

5. J. FORMIGE, Le Sanctuaire, fig. 23, p. 77.

6. A. GRENIER *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, IV, 2 (1960), p. 561-562.

avait été construite postérieurement à S et T, aux dépens de l'espace W, car c'est une donnée immédiate du plan qu'il est aisé de corroborer à l'examen des vestiges (notamment grâce à l'obturation de la porte est de T), mais pour le reste, l'errance est totale.

En effet :

1°/ Le raisonnement sur un plan eût été plus assuré si le bâtiment avait présenté un schéma régulier : or, ce n'est absolument pas le cas.

2°/ Ensuite, ce n'est pas la seule étude qu'il faille entreprendre : l'examen des appareils joue un rôle important. Seul F. Jeangène l'a aperçu, qui ne les analyse toutefois pas assez attentivement, et n'en tire pas les conclusions qui s'imposent. Tous les auteurs en effet attribuent au même état I le groupe S-T et des éléments tels que les cinq niches au nord de W et les salles F, I, P, Q et R2. Or, le premier groupe présente une technique de construction totalement différente de celle du reste de l'édifice : un *opus vittatum* à noyau de mortier extrêmement massif avec une arase de briques continue, tandis que le reste est un *vittatum* d'épaisseur moyenne, voire faible, à noyau de mortier terreux ou un *vittatum* épais et solide, mais sans intervention de briques. Admettre que l'ensemble relève d'un même état reviendrait à bouleverser l'histoire des techniques de construction et ne pourrait se faire qu'avec l'appui d'éléments stratigraphiques, dont personne ne s'est soucié en l'occurrence. Enfin, à l'intérieur même de l'ensemble nord et nord-est, on constate quelques variations, notamment dans la taille des moëllons de parement et dans la présence sporadique d'une arase en brique discontinue, dont il est légitime de se demander si elles correspondent ou non à des successions chronologiques.

3°/ La liaison ou non entre les différents murs constitue un autre élément important pour juger de leur relation chronologique : or celles qui sont indiquées sur les anciens plans sont très souvent inexacts et ce qui est donc représenté comme des ensembles ou sous-ensembles n'est pas cohérent.

4°/ On ne s'est en outre pas contenté de raisonner sur un plan inexact ; on l'a aussi interprété sans souci de réalité. C'est ainsi que chacun propose son exégèse d'une salle W, alors que dans l'état actuel des choses, personne ne peut en préciser ni la limite sud, ni la limite ouest. La plupart des exégètes font comme si le mur 110, entre W et Z, se prolongeait jusqu'au mur 113 ouest, ce qui n'est pas le cas et ce

mur ouest lui-même, nous le verrons, n'est ni à l'endroit indiqué sur le plan — son prolongement restitué vers le nord n'aboutit pas à l'angle de la salle supposée —, ni contemporain de l'ensemble.

5°/ Les éléments de l'élévation ont de même été parfois abordés un peu rapidement du point de vue architectural : c'est ainsi que depuis C. de la Croix s'est maintenue l'idée que les salles S et T comportaient un étage dans leur première phase, alors qu'il n'en reste aucune trace et qu'il est même sans doute impossible qu'il en ait existé un. De même F. Jeangène émet l'hypothèse qu'il ait pu dès l'origine s'agir de salles chaudes, quand aucun système de chauffage ne leur est attribuable.

6°/ Enfin, depuis le dégagement du bâtiment, aucune fouille n'a eu pour but d'établir une liaison stratigraphique entre des structures.

On comprend mieux, dans ces conditions, pourquoi l'histoire d'un édifice dégagé depuis un siècle demeure encore pratiquement inconnue.

### 3. Questions de méthode

Devant cette confusion et ces lacunes, il est apparu que l'histoire du bâtiment ne pouvait être retracée qu'en faisant presque table rase des commentaires antérieurs, et, comme sur un site vierge, en commençant par établir les faits un à un avant d'entreprendre quelque raisonnement que ce fût.

Le manque de données précises sur le dégagement et les restaurations ultérieures ont cependant quelque peu obscurci la problématique d'un édifice déjà complexe en lui-même, d'où la nécessité d'envisager un éventail aussi complet que possible de méthodes propres à assurer les données de base. Elles comportent trois pôles : tout d'abord l'analyse des appareils et l'examen des liaisons des murs et des fondations. Ces deux procédés, productifs de gains immédiats, permettent de sérier les problèmes, voire d'en éliminer certains et de rendre plus rentable l'utilisation du troisième, lourd et coûteux : l'enquête stratigraphique.

#### a. L'analyse de l'appareil

Depuis les travaux de Van Deman et Lugli pour l'Italie, repris par R. Ginouvès et moi-même<sup>7</sup> pour la Grèce, on sait que les méthodes de construction, particulièrement perceptibles dans la structure des murs, ont une histoire. Celle d'un édifice se déchiffre donc d'abord à la lecture des

7. E. van DEMAN, *AJA* 16 (1912), p. 230-251, 387-432 et *The Building of the roman aqueducts* (1934) ; G. LUGLI, *La tecnica edilizia romana* (1957) ; R. GINOUVES, *Le théâtre... et l'odéon d'Argos, Etudes péloponnésiennes* 6 (1972), p. 217-245 ; P. AUPERT, *BCH* 113 (1989), sous presse. L'ouvrage récent de J.-P. ADAM *La construction romaine* (1984), fait enfin mention des techniques utilisées en Gaule.

appareils qui caractérisent les divers remaniements. Le phénomène est moins net, certes, en Gaule, où règne une plus grande uniformité, mais où les distinctions, pour plus subtiles, n'en existent certainement pas moins. Or, cette lecture n'a pas été pratiquée à Sanxay, où l'on distingue pourtant cinq variantes principales de l'*opus vittatum* commun à l'ensemble thermal.

Une première distinction, fondée sur la dureté du noyau, paraît inopérante : tous les murs dont le blocage interne est inconsistant sont extérieurs à la toiture de protection et le gel, plus que la technique originelle, semble donc en cause. Une seconde distinction pourrait reposer sur l'épaisseur des murs, très importante pour le groupe S-T, mais, non indifférente en ce qui concerne l'interprétation des édifices, elle ne comporte en elle-même pas de conséquences chronologiques. Quant à l'appareil lui-même, il se répartit en deux grandes catégories : le *testaceum* et le *vittatum*. Le *testaceum* est employé uniquement dans les hypocaustes et *praefurnia* et nous ne nous y attacherons pas ici. Le *vittatum*, appareil ordinaire des murs, comporte cinq catégories :

A. Parement courant de moellons carrés, renforcé aux angles par des chaînages de moellons rectangulaires. C'est l'appareil type du mur aux cinq niches 85 et du mur 68, section nord, dans ses zones non restaurées.

B. Parement de moellons plus irréguliers, majoritairement rectangulaires : c'est le cas de la plupart des pièces nord-ouest et des murs de péribole.

C. Même appareil, où s'intercalent parfois une arase d'un lit de briques discontinu : mur 8 au nord de H1-H5, retour nord du mur 28 en H5, parement externe de l'angle sud-est de F3, face est de 24, faces internes de P et Q, fondations des murs 14, entre B et X, et 7 en I.

D. *Vittatum* mixte, avec une arase continue d'un lit de briques pour les salles S et T et le parement interne de F1.

E. Le même, mais avec plusieurs arases, de plusieurs lits de briques chacune, dans les parois des hypocaustes et bassins de T et de U.

Un seul endroit présente de l'*opus quadratum* : les niches adossées, l'une rectangulaire et l'autre semi-circulaire, qui s'ouvrent en hauteur dans le mur de séparation entre S et T (fig. 5).

Il s'en faut, bien entendu, que chacune de ces techniques corresponde exactement à une époque distincte, repérable en elle-même et par rapport aux autres. Celle où intervient sporadiquement de la brique n'est en effet pas caractéristique d'une période unique et l'on rencontre la variante A du *vittatum* pur au tout début (mur à niches) et à la fin des constructions (salle U). Mais leur existence n'en constitue pas moins l'une des données immédiatement exploitables et que l'on aurait tort, ne serait-ce qu'à ce titre, de négliger.

Tel est le cas pour l'appareil *vittatum* mixte. Connu en Italie dès le I<sup>er</sup> siècle avant n. è., mais surtout à partir de l'époque d'Hadrien et répandu essentiellement à la fin du II<sup>e</sup> et au cours du III<sup>e</sup> siècle, il est, en Gaule, d'apparition plus précoce qu'on ne le pensait jusqu'à présent. Un article de J.-M. Pailler<sup>8</sup> l'attribue en effet au règne de Domitien au plus tard dans les murailles de Toulouse. Ce serait, à ma connaissance la première apparition de cet appareil en Gaule, avant même le temple "de Janus" à Autun et la tour de Vésone à Périgueux, que signale J.-P. Adam<sup>9</sup>. Les autres exemples en Gaule, comme à Bourges<sup>10</sup>, ou sous les Germanies, datent du II<sup>e</sup> siècle. Ce qui se passe à Toulouse ne vaut pas forcément pour Sanxay, mais ces acquis récents nous fournissent au moins un *terminus post quem* pour toute une phase du site, nous le verrons.

L'étude du jointement n'est en revanche d'aucun secours pour différencier les états. Tout d'abord parce que 99,5 % des joints ont été rechargés lors des travaux successifs de restauration. Ensuite, parce que les 0,5 % subsistant, que ce soit en bas des niches courbes ou du mur de façade sud de S et T, présentent la même technique : le parement est monté avec un mortier plus fin (sable grossier) que celui du noyau (cailloux et galets) et les joints laissés creux sur 1 ou 2 cm de profondeur sont fourrés d'un mortier de chaux au sable fin, plus ou moins blanc, et sont marqués horizontalement et verticalement au fer.

Nous essaierons, dans une phase ultérieure du travail, de procéder à une différenciation plus précise entre ces divers appareils, grâce à des analyses des mortiers. Pour l'instant, il est impossible d'aller au delà de ces constatations.

8. Pallas 34 (1988), p. 99-109. Enfin, des fouilles récentes feraient même remonter leur construction au début du premier siècle.

9. J.-P. ADAM, *La construction romaine* (1984), p. 154.

10. J.-P. ADAM et C. BOURGEOIS, *Gallia*, 35 (1977), p. 118, 129-130 L. MAURIN, *Saintes antique* (1978), p. 100, mentionne l'apparition des lits de briques dès le règne de Claude, mais en fondation.

### b. L'examen des liaisons entre les murs et les fondations

Faute de pouvoir se fier dans le détail à l'aspect des parements, nous avons tourné notre attention sur les relations entre les murs à l'endroit de leurs jonctions. Mais, rapidement il est apparu que, là encore, les conclusions ne pouvaient être qu'incertaines : un chaînage apparent à l'angle entre deux murs peut toujours résulter du soin d'un maçon habile, soucieux d'ancrer solidement un nouveau mur dans un appareil antérieur ; il peut surtout être le fruit d'une restauration récente.

Nous avons donc résolu de descendre partout au niveau des fondations. L'inconvénient gît évidemment dans la multiplicité des sondages nécessaires, qui peuvent en revanche n'être que d'une surface réduite. Mais la méthode présente quatre avantages essentiels :

1°/ La cohérence entre deux murs au niveau de leurs fondations constitue un indice très pertinent de contemporanéité : la terre maintenant la cohésion et le joint n'étant pas visible, il n'est en effet nul besoin technique ou esthétique d'ancrer l'une à l'autre deux fondations chronologiquement distinctes.

2°/ Le sondage permet de mesurer la profondeur à laquelle descendent ces fondations et cet indice peut renforcer la première constatation : deux murs non liés au niveau de fondations de profondeurs différentes sont nécessairement distincts dans le temps.

Par contre, ce critère ne vaut que pour les murs jointifs : on ne pourrait rapprocher chronologiquement deux murs distants en se fondant sur lui seul, car la profondeur des fondations est commandée non seulement par les habitudes, le soin, etc... caractéristiques d'une époque donnée, mais aussi par la nature du terrain, et deux murs exactement contemporains, mais éloignés, peuvent fort bien être fondés à des profondeurs très variables en raison des textures différentes du sous-sol.

3°/ La mise au jour des fondations permet d'examiner leur aspect, qui constitue un troisième critère.

4°/ Enfin, le sondage lui-même peut permettre, quand la stratigraphie n'est pas bouleversée par une fouille antérieure, de décider quel mur est plus ancien que l'autre. L'aspect seul d'une fracture entre deux fondations jointives n'indique en effet pas toujours lequel des deux murs est venu postérieurement buter sur l'autre, notamment quand ces fondations ont un débord faible ou nul. En revanche, quand chacun des murs est lié à un sol différent ou quand le sol lié à l'un des deux a été percé par la fondation de l'autre, l'ordre de la succession apparaît clairement.

La méthode présente toutefois un autre inconvénient : elle ne renseigne que sur une chronologie relative locale et

celle qui existe entre des murs distants et non intersectés doit être obtenue par d'autres moyens.

### c. Les données de la stratigraphie

On peut, bien entendu, relier deux murs éloignés par un long sondage et apprécier leurs rapports réciproques grâce à la stratigraphie observée. Mais l'entreprise est coûteuse et hasardeuse dans la mesure où des bouleversements ont pu intervenir dans l'intervalle : nous n'avons donc pour l'instant procédé qu'à des opérations ponctuelles.

Enfin, on peut comparer, toujours dans le cas de murs éloignés, les datations absolues obtenues grâce au matériel recueilli dans leurs tranchées de fondation ou sous les sols qui leur sont liés ; mais le résultat est là encore par trop dépendant du hasard (deux couches en fait contemporaines, mais dont l'unité n'est pas assurée par un sondage continu, peuvent fournir des matériels chronologiquement différents) et, surtout, la plupart des remblais sont complètement dépourvus de matériel datable.

### Conclusion

Comme on le constate, aucune méthode ne permet d'obtenir rapidement une vision d'ensemble de l'histoire du bâtiment. Chacune, en revanche, apporte une possibilité d'accroître les informations disponibles. Les distinctions entre les appareils aident à fixer un cadre général et une ébauche de chronologie relative, nous le verrons. Les liaisons de murs apportent, quant à elles, une multitude d'indications ponctuelles qu'il faudra tenter ensuite de relier entre elles et d'accorder avec les distinctions d'appareils. Enfin, toute information d'origine stratigraphique sera utilisée pour la datation relative et/ou absolue des différents états.

La tâche est vaste, à la mesure du bâtiment, de sa complexité, ainsi que d'une originalité interdisant tout recours au parallélisme avec des constructions semblables et rendant inévitable la méthode des petits pas.

On ne s'étonnera donc pas s'il est présenté ici, à côté d'acquis sûrs, un certain nombre d'hypothèses destinées à guider la poursuite du travail.

## II. LES PREMIERS ETATS : UN SANCTUAIRE GAULOIS

Soixante-dix-huit sondages (fig. 2) ont été pratiqués en 1985 et 1986, numérotés de 12 à 89 à la suite de ceux (1 à 11) de F. Jeangène. Nous réservons à la publication les résultats de chacun d'entre eux et nous contenterons ici d'en exploiter à mesure les enseignements.

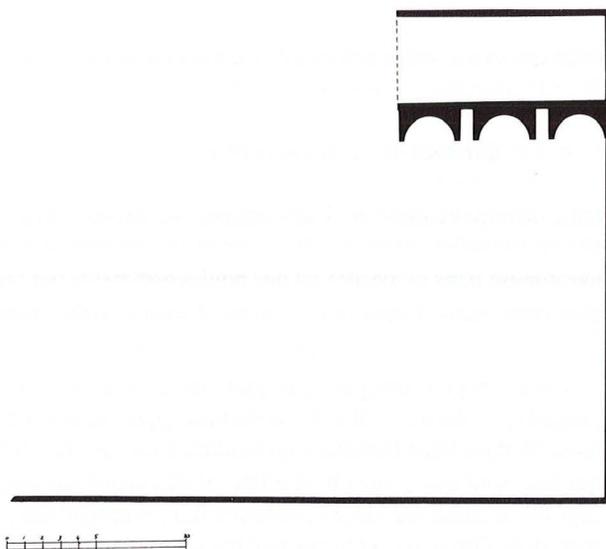


Fig. 3. — Etat I (P.A.).

Le premier d'entre eux est que le site est occupé de longue date : six sondages ont fourni neuf silex taillés, et les couches de remblai de la zone est, quantité de coquilles d'huîtres et d'ossements d'animaux, dont certains portent des traces de feu et de débitage. Les sondages 32 et 72 ont fait apparaître par ailleurs des murs que leur obliquité par rapport à l'ensemble ou la profondeur de leur enfouissement désignent comme appartenant à un état antérieur.

Le second a permis de faire table rase de restitutions antérieures, telle la piscine Formigé, en W-Z. Les sondages 13, 18 et 67 n'ont révélé ni radier, ni escalier, ni même les fondations des colonnes impliquées par cette hypothèse. De surcroît, le mur 113, qui aurait alors servi de limite ouest à ce dispositif, est un mur tardif, mal fondé et situé trop à l'est pour être en relation avec l'extrémité ouest du mur aux niches. Quant au mur 110, entre W et Z, il ne s'est jamais prolongé vers l'ouest au delà de sa jonction avec le mur 111. A aucun moment, il n'y a donc eu de salle ou d'espace clos en liaison avec le mur aux niches.

### 1. L'état I : le mur aux niches (fig. 3)

Plusieurs arguments font voir dans le mur 85 le premier établissement de cette zone. En *vittatum* A, il est nécessairement antérieur à U, également en *vittatum*, mais qui le détruit, et au groupe S-T, en *vittatum* mixte. Il est également antérieur au péribole et à la salle I, du reste en appareil B. Les sondages 48, 73 a-b, 34 b et 74 ont en effet montré que le mur 68 Est, cohérent avec le mur aux niches comme le montre le sondage 18, est lié à un sol plâtré qui a été coupé par la tranchée de fondation du péribole 86. Ce dernier est en outre fondé 0,60 m plus bas que 68.

Par ailleurs, primitivement, la partie nord du mur 68 n'était pas jointive avec la salle I, mais s'arrêtait  $\pm$  1,60 m avant le pilastre de cette dernière. Comme en outre celle-ci fait système, nous le verrons au paragraphe suivant, avec le péribole, elle est nécessairement postérieure au mur à niches.

*Extension*. Le sondage 73 a montré qu'il n'y a pas rupture, au niveau des fondations, dans le mur 68 à hauteur de l'arrière du mur 85. Les sondages 59, puis 89, 58 et 63 ont retrouvé la continuation, sous le remblai de K2, et l'aboutissement du retour ouest de ce mur 68, dont l'extrémité ouest est alignée avec celle du mur 85 : l'ensemble est donc cohérent. Les sondages 14 (J4) et 17 (couloir O), indiquent que les constructions thermales comprises entre l'arrière de 85 et la section nord de 68 sont des ajouts ultérieurs.

Au sud, le mur 68 fait retour vers l'ouest : c'est le mur 9, épais de 0,65 m, mais prévu à l'origine de la même épaisseur que 68, soit 0,70/0,76 m, ainsi qu'en témoignent des moellons en harpe laissés incomplètes sur le parement ouest de 68. La liaison, tant en élévation qu'au niveau des fondations, est parfaite entre les deux murs dans le sondage 64. Elle paraît ne l'être pas moins entre 68 et 9', dans le sondage 34b, mais on y remarque que, là comme dans tous les sondages effectués en R2, le mur 86/9' a percé le sol de -103, étroitement lié à 68. Ces deux données sont contradictoires. Dans l'hypothèse, que nous retenons pour l'instant toutefois, d'une postérité de 86/9', il faut admettre que les constructeurs de cet ajout ont pris un soin particulier de la cohésion avec l'état antérieur, sans doute lors du remplacement d'un mur 9 primitivement plus épais par un mur plus mince, à l'occasion des adjonctions de l'état II. Faut-il attribuer le mur 8/8', dans la prolongation de 68 à l'ouest de I, à ce premier état ? Quatre arguments incitent à ne pas le faire, quelque tentante que soit cette hypothèse : 1/ l'arrêt du *vittatum* A de 68 1,60 m avant le pilastre de I ; 2/ il est en *vittatum* B ; 3/ la présence d'un lit de trois briques dans les fondations de 8' (s.77), qui invitent à attribuer ce dernier mur à une phase ultérieure ; 4/ l'absence de fondations reliant 8' à 68 sous le sol de la salle I, où l'on n'avait pas de raison apparente de les faire disparaître.

*Datation*. Sous le sol en mortier de -103 lié au mur 68 Est, nous avons recueilli un fragment de coupe du type Santrot 117/118, daté de la première moitié du Ier s. et une demi-monnaie de la colonie de Nîmes, dont la circulation, à vrai dire, est assez longue, mais ne se poursuit d'ordinaire guère au delà de 40/50. Par ailleurs, le remblai du sondage 33 date

de la première moitié du Ier s. C'est donc vers la fin de cette dernière période que nous daterons l'état I, vers 40/50 au plus tard, ce qui coïncide avec le résultat obtenu par F. Jeangène.

*Interprétation.* Tel qu'il apparaît aujourd'hui, cet état demeure largement énigmatique. S'il a comporté des dispositifs qui nous auraient éclairés sur sa fonction, ceux-ci ont disparu lors des multiples remaniements qui l'ont affecté. Reste essentiellement, donc, le mur aux trois niches semi-circulaires, séparées par deux renforcements rectangulaires.

Les seuls murs rythmés de niches que l'on connaisse dans le domaine gallo-romain sont des murs de soutènement, où n'apparaît aucun de ces renforcements : tel est le cas du grand mur en bordure de Garonne à Saint-Bertrand-de-Comminges, des extrémités des caveas des théâtres des Bouchauds et de Vieux<sup>11</sup>, du mur qui protège l'accès nord-est de l'amphithéâtre de Saintes ou du mur périphérique des amphithéâtres de Toulouse et Avenches. Celui des cinq exèdres construites au fond d'une terrasse en contrebas du temple de Mercure au Puy-de-Dôme<sup>12</sup> paraît bien être identique, même si des pilastres installés en avant transforment cette terrasse en galerie. A Saintes, toutefois, les thermes de St-Saloine sont soutenus par un mur dont les niches sont distribuées comme sur le mur 85<sup>13</sup> : à la fonction de soutènement paraît donc s'être adjointe celle de façade<sup>14</sup>. Une telle interprétation est exclue à Sanxay, où l'on a affaire uniquement à une façade ; les sorties de fondation des murs 85 et 68 sont de cotes analogues. Il n'y avait donc, entre eux, aucune masse de terre à retenir. La seule remontée de terrain, va d'est en ouest (cf. le paragraphe suivant), et se situe à l'arrière de 68 et non du mur aux niches.

Une telle disposition peut par contre faire songer à celle des nymphées à façade, d'origine hellénistique. Mais leur variante à niches ne se répand dans l'Empire qu'à une date beaucoup plus tardive, les représentants les plus prestigieux en étant en effet la fontaine de la Domus des Dioscures à Ostie (II/IIIe siècle) et le nymphée d'Alexandre Sévère à

Rome<sup>15</sup>. Outre ces questions de date, l'argument contre l'identification avec un nymphée est analogue à celui qui nous a fait exclure la présence d'une piscine en W : l'absence de radier. Il est vrai que celui-ci, dans le cas d'une fontaine, pouvait être mince et avoir disparu facilement. Il faudra donc compléter les sondages devant les niches et rechercher la trace d'un éventuel parapet de bassin avant d'abandonner ou non cette hypothèse. La présence d'une canalisation en bois, dont une frette en fer a été retrouvée dans un passage ménagé à travers les fondations du mur 118 (sondages 66 en W3 et 41 en Z2), ne constitue pas un indice majeur en faveur d'une telle hypothèse, dans la mesure où ce mur est postérieur à l'ensemble et où des salles thermales se sont ensuite installées au nord de 85. Leurs évacuations se faisaient vers le nord, mais on ne sait rien de leur alimentation, qui pouvait transiter par des conduites forcées de ce type. Mais le mur 118, dont la datation nous échappe, a pu aussi ménager le passage d'une canalisation d'évacuation antérieure, liée aux niches. Enfin, dans l'hypothèse d'un nymphée, l'espace nord, de J3-J4 à Q, a pu être occupé par un réservoir. S'il n'en reste aucun vestige, ce peut être en raison des installations d'hypocaustes ultérieures, mais il faudrait dès lors qu'un mur nord-sud vienne fermer cet espace à l'ouest. Or, s'il en a été trouvé des traces, dans le sondage 3 de M. Jeangène, elles ne s'expliquent vraisemblablement qu'en fonction de l'espace J3, car j'en ai vainement cherché la continuation en 61a.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, l'importance du mur et l'ampleur de l'espace enclos en font un lieu public de nature sans doute religieuse étant donné l'ébauche de péribole, la destination du site dans son ensemble et celle de cette zone particulière ultérieurement (cf. *infra*, paragraphe 2 et 3). Dans cette perspective la tripartition de la façade, les renforcements rectangulaires apparaissant plus comme des séparations que comme des niches proprement dites, peut correspondre à quelque trinité divine, dont les attestations existent ailleurs, comme au sanctuaire de Vertault, où la cella comporte trois niches<sup>16</sup>. La ou les divinités n'y sont pas identifiées, mais dans le cas d'un sanctuaire des eaux, on songerait volontiers aux trois *Matres*, attestées du reste dans

11. GRENIER, *Manuel d'archéologie gallo-romaine* (ci-dessous : GRENIER) III, p. 857, 914.

12. *Ibidem*, p. 426, 429.

13. L. MAURIN, *Saintes antique* (1978), p. 99-100 (thermes et sanctuaire, seconde moitié du Ier s.), p. 401, fig. 95. Aux "thermes de Cotilia", l'espace entourant la grande *natio* est clos au nord par un nymphée et, à l'est, par une façade-soutènement du même type, cf. G. DE PALMA, dans *Archeologia laziale* 7 (1985), p. 185-192. A la différence du dispositif de Sanxay, ce sont les niches rectangulaires qui prédominent, par leur nombre, trois, et par leur largeur. Rappelons que, malgré ce parallèle, la présence d'une piscine devant le mur de Sanxay, telle que la restitue Formigé, ne repose sur rien.

14. Des bancs (contemporains de l'état primitif ?) font de ces niches des exèdres, ce qui n'est pas le cas à Sanxay.

15. N. NEUERBURG, *Fontane e ninfei...* (1965), p. 73-76, 187, 206-207.

16. GRENIER IV, p. 706.

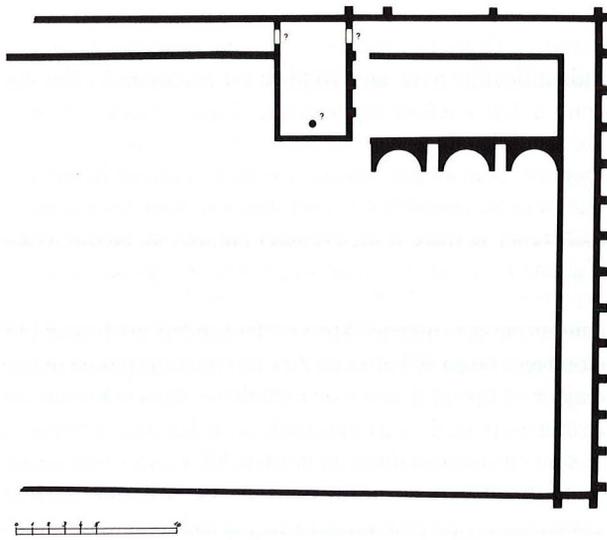


Fig. 4. — Etat II (P.A.).

le site comme dans pratiquement tous les sanctuaires où l'on a retrouvé du matériel épigraphique ou iconographique<sup>17</sup>. L'hypothèse, à Sanxay, ne serait du reste pas incompatible avec celle d'un nymphée, mais les indices autres que la simple disposition architecturale et qui l'appuieraient, font tout autant défaut, et, notamment, les traces de socles pour statues dans les niches. On peut également songer, comme à Trèves<sup>18</sup>, à des génies de *pazi*. L'enquête est donc à compléter, mais l'importance des bouleversements entraînés par les installations thermales, en font, sauf découverte exceptionnelle, une entreprise pour le moins incertaine.

## 2. Etat II : galeries R et salle I fig. 4)

Cet état est caractérisé par un *vittatum* de type B, avec, parfois, un court lit de briques au niveau des fondations ou de leur jonction avec l'élévation, comme au nord-ouest de I et à l'extrémité est du mur 8' (s. 77). L'homogénéité chronologique et topographique de l'ensemble est assurée par la liaison entre eux des murs qui le composent, la postérité par rapport à l'état I et l'antériorité par rapport à l'état III.

*Topographie.* Nous avons vu que la fondation du mur de péribole 86 a percé le sol de plâtre lié à l'état I. Au nord, l'angle entre ce mur et son retour ouest, n° 7, tel qu'il apparaît en s. 72, n'offre aucune solution de continuité. Il en va de même pour celui entre 7 et, d'une part, le mur est de la salle I (n° 59, s. 55 et 56) et, d'autre part, le mur ouest de cette même salle (n° 56, s. 70 et 71). La cohérence des quatre murs de I est assurée par la liaison, également parfaite au niveau des fondations, entre les murs latéraux et le mur sud n° 58 (s. 46 et 69). Les sondages 75, 76 et 88 montrent que les piliers 57 et 58, ainsi que le mur 114 constituent des ajouts ultérieurs.

Le cas du mur 8/8' est moins clair, mais il est sûr qu'il date au plus tard de ce second état et nous avons vu au paragraphe précédent qu'il lui est, de fait, vraisemblablement attribuable. Quant au mur est n° 14, où s'amorce un *vittatum* mixte et qui n'est relié, ni au mur sud 9, ni au mur 8, et qui est en revanche cohérent avec la piscine C, il appartient manifestement à une phase ultérieure. Le mur 9, dans sa zone est, a pu succéder, dans cet état, à un mur plus épais de l'état I (cf. *supra*).

Des différences de niveau entre la zone est et la salle I suscitaient toutefois une interrogation. Le sol de plâtre de la galerie R2, à ca -84 au nord et -103 au sud, est un sol de travail contemporain de la construction de l'état I. La sortie de fondations s'établit à ca -50 au nord (s. 72) et -80 au sud (s. 34b et 74) et le sol de circulation devait avoisiner ces cotes. Par contre, le niveau de sortie de fondations à l'intérieur de I se situe vers +87 en s.55, +88 en s.46 et +102 en s.70. Cette dernière cote est à retenir comme minimale pour un sol, disparu lors des fouilles antérieures, qui devait osciller autour de +110.

Le principal résultat des sondages 24 et 60, dans la zone est de R1, a été de montrer que cette dénivellation (de -50 à +110 dans cette zone) était rachetée par une rampe. Le sol naturel était déjà en pente positive d'est en ouest, car les fondations du mur 68 vont en montant dans ce sens, et jusqu'au moins +50, puisque telle est la cote de sortie de fondations du mur 59 dans cette zone. On a remblayé de surcroît pour atteindre la cote +110 et y établir le sol d'un

17. *Ibid.*, index, s.v. "Mères", p. 966. La niche en forme de petit temple trouvée dans le balnéaire par de la Croix et publiée par F. EYGUN, *Gallia* 2 (1944), p. 100-102, fig. 6, ne nous aide pas en ce qui concerne l'identification. Elle porte en effet, dans son fronton, la figuration d'un quadrupède difficilement identifiable, s'attaquant à un objet rond. Seul un chien pourrait être mis en relation avec les déesses mères, puisqu'on le trouve souvent en leur compagnie. Mais il se rencontre également en celle d'Esculape, d'Epona et de Néhalénia, cf. THEVENOT, *RAE* 4 (1953), p. 332-334 et GRENIER, *IV*, p. 945. Eygun y verrait peut-être une souris. Je ne connais qu'une représentation de cet animal, dans le fronton d'une stèle à relief où figurent trois divinités, dont Apollon et Mercure, cf. ESPERANDIEU, n° 1539 et P. LAMBRECHTS, *Contribution à l'étude des divinités celtiques* (1942), fig. 10, pl. V. Quoi qu'il en soit, l'objet ne peut avoir qu'une fonction religieuse, sans doute celle d'ex-voto, ce qui renforcerait notre interprétation du bâtiment si l'on pouvait démontrer à coup sûr qu'il en provient.

18. cf. C.M. TERNES, *Caesarodunum*, 8 (1973), p. 7.

palier délimité au sud par la prolongation du mur 68 jusqu'au contact de la salle I (s. 56, 57a, 63 et 23). Aucune porte n'est actuellement visible à cet endroit du mur 59, non plus d'ailleurs qu'en aucun endroit de la salle I, mais que l'on ait pris la peine d'installer cette rampe indique que l'entrée se faisait au moins de ce côté. La porte a dû disparaître lors de l'exhaussement du sol interne de I, lors d'une phase ultérieure (cf. *infra*). Il n'est pas démontrable qu'il y ait eu, ou non, une rampe perpendiculaire montant du sud au nord le long du flanc est de cette salle. Sur son flanc ouest, les sondages 71 et 77 ont montré que le sol s'établissait là vers +117. Aucun sondage n'a été effectué plus à l'ouest en R2 et nous ne savons pas encore s'il existait là une rampe symétrique de celle de l'est ou si le sol primitif était plan. Au sud, la salle I domine donc la cour et s'il y eut jamais un escalier d'accès frontal, les installations ultérieures n'en ont laissé subsister aucune trace. Cette hypothèse est toutefois peu vraisemblable, dans la mesure où l'on ne verrait dès lors guère pourquoi on aurait installé la salle T contre un dispositif de ce genre, ou pourquoi on l'aurait alors supprimé.

Nous sommes donc en présence d'une salle rectangulaire (14,35 m = 48' 1/2 depuis le mur de fond x 8,87 m = 30'), perpendiculaire à une galerie est-ouest, R1, qu'elle interrompt, au fond d'une cour bordée à l'est par la galerie R2, au sud par le mur 9 et, à l'ouest, par le péribole du "temple" rond. La présence de pilastres engagés sur les flancs est de la galerie R2 et de la salle I indique que la face principale de l'ensemble se situe de ce côté, ce qui renforce l'hypothèse d'un accès au nord-est, par la rampe de la galerie R2, avec, peut-être, un symétrique à l'ouest.

*Datation.* Le remblai de la salle I a fourni, en s.55 et 69, de la sigillée trop fragmentaire pour être identifiable, mais aussi un rebord de céramique grise (85.55.5.2) du type Santrot 284, daté entre 50 et 150. Il est difficile de juger en se fondant sur un seul témoignage, attesté de surcroît dans une fourchette chronologique assez large et pour des productions bordelaises et strasbourgeoises. Mais, si notre hypothèse d'une reconstruction du mur 9 au cours de cette phase est exacte, on peut aussi prendre en compte la découverte, dans le sondage 34a, d'un fragment de Montans estampillé JVCVNDVS, datant de la période Claude-Néron<sup>19</sup>. Signalons enfin qu'en Ile-de-France, les arases sporadiques de briques passent pour n'apparaître que sous le règne de

Claude. En attendant de nouveaux sondages dans la salle I, nous daterons donc l'état II d'après 50.

*Interprétation.* La disposition d'ensemble, avec son orientation à l'est, évoque cette fois plus nettement un sanctuaire, ou tout au moins un espace à caractère religieux. La salle I, en effet, sauf si l'on peut démontrer qu'elle était précédée d'un escalier au sud, ne se présente pas clairement comme une cella. Certes, dans l'architecture gallo-romaine, les temples ne sont pas toujours précédés d'un porche, il s'en faut, mais la disposition barlongue n'y est pas fréquente. Plus qu'à un temple, il faudrait nous semble-t-il plutôt songer, comme y invite le groupement avec le mur aux niches, à une zone culturelle, définie par le péribole et affectée à des fonctions différenciées. Dans cette perspective, la colonne tronquée hexagonale que l'on trouve au sud de I peut-elle constituer un indice ? La forme, rare, en effet évoque le plan polygonal de piédestaux, voire de certains sanctuaires celtiques eux-mêmes. Les douze petites cavités observables à la périphérie de son lit d'attente ne peuvent avoir servi qu'à sceller un objet, sans doute en bronze et à base circulaire ou hexagonale elle aussi. Ce n'est donc pas un élément d'une colonne complète du type "colonne de Jupiter", au sommet de laquelle on aurait placé une statue — dieu cavalier comme à Soultzbach, un groupe énigmatique ou un Jupiter cavalier encore, comme à Altbachtal ou Weisenheim —<sup>20</sup> et dont l'installation dans une salle n'est du reste guère imaginable, mais sûrement un support bas. Il ne peut s'agir d'un pied de vasque, aucune adduction ou évacuation d'eau n'étant nulle part observable à proximité. Il faut donc songer, soit à la base de quelque effigie divine, objet sacré ou ex-voto ; soit à un autel, comme celui de Havange<sup>21</sup>, mais curieusement dépourvu de plinthe et de couronnement, soit un support de tronc. Cette "colonne" est aujourd'hui installée sur un massif maçonné, 58', postérieur à la construction de la salle et culminant à +255, soit le niveau de circulation de la phase thermale. La salle n'ayant subi aucune autre modification que cette surélévation de sol et étant la seule de tout le complexe à n'avoir reçu aucune installation balnéaire, on peut penser qu'elle a toujours conservé la même fonction et, par conséquent, que la base-colonne s'y trouvait déjà lors de phase primitive, posée sur le sol de +110. Ce raisonnement n'établit bien entendu qu'une possibilité, au mieux une probabilité, et la preuve fait défaut.

19. Cf. J.-L. TILHARD, dans *Revue de l'Agenais* 2 (1985), p.198 et *La céramique sigillée I, Les estampilles* (Musée archéologique de Saintes, 1976), p. 18, 43, pl.II ; T. MARTIN, dans *RACentre* 13 (1984), p.132 ; M. LABROUSSE, dans *RANarb* 8 (1975), p. 224-225. Elle est connue en Aquitaine et à Saintes en particulier, cf. TILHARD, *loc.cit.*, ainsi que A. ANDRILLON, M. ROUVREAU, *La collection Andrillon*, p. 234, n°8.

20. GRENIER IV, p. 845, n.1, p. 860, 868. Weisenheim : cf. ESPERANDIEU, *Recueil* VIII, n° 5983 et 5984.

21. ESPERANDIEU, *Recueil*, n°4414.

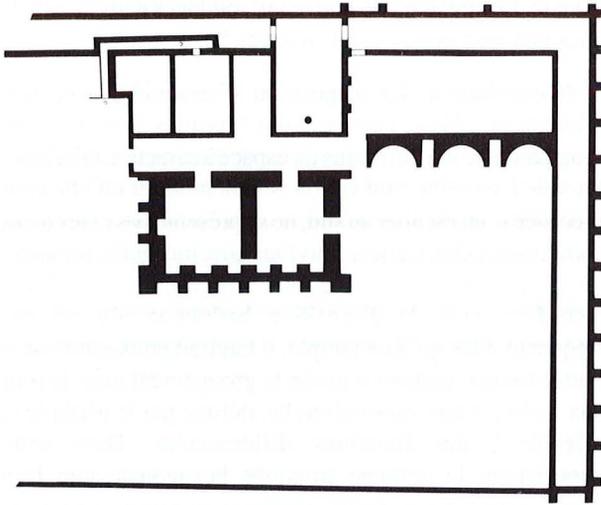


Fig. 5. — Etat III (P.A.).

En tout cas, ce type de construction sans doute non largement ouvert vers la cour qu'il domine, pourrait avoir été le lieu d'une liturgie non accessible au profane, du type initiatique ou à mystères, ou encore de trésor pour objets votifs, plutôt que le théâtre d'un culte proprement dit.

### 3. L'état III : le temple à double cella

(fig. 5)

#### a. La double cella

L'élément essentiel de cet état est constitué par l'ensemble S-T, que tout, excepté l'orientation à l'est, distingue de ce que nous avons rencontré jusqu'à présent : le *vittatum* mixte de type D et la qualité du noyau en *caementicium* ; l'épaisseur remarquable des murs (de 1,03 au fond des niches à 3,41 m au sud ; de 2,06 à 3,42/3,50 m à l'ouest ; 2 m au nord ; 2,05 m à l'est) et l'importante élévation qu'elle suppose. Le corps de bâtiment mesure 26,55/65 m (90°) de long sur 14,80 m (50°) de large. Les deux salles sont séparées par un mur épais de 2 m, à l'extrémité sud duquel s'ouvre un passage voûté, étroit (0,70 m) et bas, par lequel elles communiquent. L'unité est assurée, à l'extérieur, par l'absence de décor au nord et par la présence de niches arquées, de 2,70/2,65 m (9°) de large (trois à l'ouest et six sur le côté sud), dans la partie haute desquelles s'ouvriraient des fenêtres à embrasure pyramidante. Sur l'axe du côté est de la salle T, s'ouvre la porte principale, large de 2 m, la façade étant signalée, aux angles, par le ressaut de pilastres angulaires larges de 2,25 m. Enfin, chacune des salles ouvre également sur l'extérieur nord par une porte de 2 m de large. La salle T est moins profonde (8,30 m = 28') que la salle S (9,30 m = 31' 1/2). Leur largeur

commune intérieure est de 9,42/9,45 m (32'). Au niveau du sol, à ca -35, la paroi sud de chacune d'elle est rythmée par trois niches rectangulaires voûtées, profondes de  $\pm 1$  m, et la salle S en comporte une quatrième, dans l'axe de sa paroi ouest, symétrique de la porte est de T. En hauteur,  $\pm 2,60$  m au-dessus (cote +2,25), les parois est de T et S sont creusées d'une niche axiale en section de cercle ( $1 = ca 2$  m), encadrée par deux niches rectangulaires. Il en va de même pour la paroi ouest de T, à ceci près que les trois niches sont rectangulaires, celle du centre, seule mesurable, étant large de 1,44 m. Les niches latérales avoisinent sans doute les 2 m. La paroi ouest de S est suffisamment conservée, dans l'angle nord-ouest, pour que l'on puisse y reconnaître une niche rectangulaire. Nous sommes donc sûrs que trois niches hautes s'y ouvraient également et qu'il y avait au moins six niches de ce type par salle. Il est enfin pratiquement sûr que les murs nord et sud de chaque salle ont également comporté des niches du même type, ce qui porterait leur total à 24.

L'absence de tout point d'ancrage, pour un plancher, dans les parois au-dessous du niveau de la base des niches hautes (la corniche d'épicranitis encore visible à ce niveau est trop faible pour avoir rempli cette fonction) exclut la présence d'un étage, du moins à cette cote. Si étage il y a, ce ne peut donc être qu'au-dessus, ce qui est non démontrable, puisque la partie conservée des parois ne dépasse guère la base de ces niches, mais néanmoins fort improbable. L'épaisseur des murs et la présence des pilastres externes impliquent enfin la restitution, comme couverture, d'une voûte en berceau d'axe longitudinal.

#### b. L'annexe nord-ouest

A la face sud du mur 8, on a adossé deux salles F, construites dans le même *vittatum* mixte de type D que S et T, qui se substitue au parement originel de la galerie. Les sondages 86 et 87 ont en effet montré que l'hypocauste dégagé là par le père de la Croix s'est superposé à un sol (+14/+29) antérieur, de niveau avec la sortie de fondation des murs. Au sud, ces deux pièces viennent à l'alignement de la salle I et il reste à vérifier que le mur arasé 27 constitue bien leur limite est. Le mur mitoyen 18", en ce cas, donnerait à chacune une égale largeur de  $\pm 6,76$  m dans leur zone nord. La pièce ouest est rétrécie dans sa partie sud et séparée en deux parties, F1 et F2, par un mur de refend 18". Il a été impossible jusqu'à présent d'attribuer ou non le couloir A5 à cet état. La vraisemblance y invite toutefois : les *praefurnia* de l'état suivant ouvrent à l'est et l'on ne voit pas pourquoi on aurait aménagé un accès latéral à un hypocauste. Mais dans cette hypothèse, l'ouverture aurait dû être bouchée lors de l'installation thermique : rien ne

subsiste d'un bouchon, qui a pu, à vrai dire, disparaître lors de la fouille de C. de la Croix. La véritable difficulté apparaît, en fait, lorsque l'on tente d'établir les limites ouest du dispositif et ses relations avec les murs de cette zone.

### c. Contemporanéité de l'ensemble, cohérence avec les résultats antérieurs

Que ces deux groupes de salles soit contemporains nous est suggéré par la similitude d'appareil, d'une part, et, d'autre part, en raison de l'appendice en refend qui se détache de l'angle nord-ouest de S : le sondage 44 montre qu'il est bien lié à cette salle et l'on voit qu'il est aligné avec la prolongation, vers le sud, du mur ouest de F1, de façon, visiblement, à déterminer une porte à l'entrée du passage G.

Par ailleurs, l'alignement de la face nord des salles S-T sur les extrémités sud des niches du mur 85 montre que ce dernier, ainsi que la salle I, dont le nouvel édifice reprend l'alignement de la façade, continuaient à remplir une fonction, que ce soit celle d'origine ou une nouvelle, et que les états I, II et III formaient un tout cohérent.

### d. Datation

Le seul élément de datation que l'on ait pu recueillir, dans le sondage 39, contre la face sud de T, provient d'un remblai contemporain de la construction. Il s'agit d'un fragment de col d'une cruche (85.39.2.2) de type Santrot 423, datée par ces auteurs entre 25 et 100 en Aquitaine, fréquente en Lot-et-Garonne aux IIe/IIIe siècle, connue dans le nord à la fin du Ier et au début du IIe siècle et en Germanie vers 100/150<sup>22</sup>. L'appareil lui-même, nous l'avons vu ci-dessus au paragraphe I,3, a, ne peut guère être antérieur à 100, si l'on ne tient pas compte de l'exemple isolé de Toulouse, et il est plus probable qu'il date au plus tôt d'Hadrien. Nous placerons donc l'état III au IIe siècle, sans doute pas avant 120/130, en espérant qu'une poursuite de la fouille permettra d'obtenir des précisions.

### e. Interprétation

La première constatation est qu'il n'est rien encore, dans le plan de chacun de ces éléments ou dans leur disposition réciproque, qui puisse relever d'une quelconque installation balnéaire.

La monumentalité et l'orientation principale à l'est de l'édifice S-T, la disposition intérieure de chaque salle, qui n'est pas sans similitude avec celle du "temple de Janus" à Autun, le désignent en fait sans grande hésitation comme un temple. Sa morphologie suscite toutefois beaucoup plus de perplexité. Qu'il s'agisse d'un édifice à double cella ne paraît guère douteux. Il existe, certes, des cellas précédées d'un profond pronaos, comme au Mont-Dore ou à Mauves<sup>23</sup>, mais ceux-ci commandent l'accès à celles-là et sont généralement moins profonds, ce qui n'est pas le cas ici. La salle T, excepté l'ouverture à l'est, est pratiquement identique à sa voisine, tant par les dimensions que pour l'ordonnance intérieure ; la porte qui les fait communiquer est étroite et désaxée et toutes deux ouvrent en outre au nord : il semblerait que l'on ait rendu mitoyens deux temples que l'on trouve plus fréquemment juxtaposés, mais distants, dans certains sanctuaires comme à Champigny-Langres, au Mont de Sène, à Bierbach<sup>24</sup>, à Saint-Léomer ou aux Bouchauds. Il existe, dans les sanctuaires gallo-romains, bien des bâtiments comportant deux salles accolées, comme à Mur-en-Carentois, ou près de Niederbronn ou encore à la Bastide Forte<sup>25</sup>, mais leurs dispositions sont différentes : ouverture unique, absence de niches (sauf peut-être à la Bastide Forte, cf. n. 20), minceur des murs et, si certains peuvent s'interpréter comme une cella à pronaos profond, leur rôle exact est inconnu. Le parallèle le plus proche est peut-être à rechercher dans le temple double de Genainville<sup>26</sup>, d'autant plus intéressant pour nous qu'il est sans doute à peu près contemporain de notre édifice (milieu du IIe s.) et qu'il est voisin d'une fontaine à triple bassin. Mais les deux cellas s'y font suite

22. M.-H. et J. SANTROT, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine* (1979), cité "SANTROT" dans le texte, forme 423 (25-100, "très fréquente en Lot-et-Garonne aux IIe-IIIe s."); M. TUFFREAU-LIBRE, *La céramique commune gallo-romaine dans le nord de la France* (1980), type IIIb, p. 117-120, fig. 41 (fin Ier-début IIe s.); E. GOSE, *Gefäßstypen..* (1976), types 368-369 (début-milieu du IIe s.); *Gallia* 33 (1975), p. 149-150 (70-80).

23. GRENIER IV, p. 428-429, 795.

24. *Ibid.*, p. 704, 707, 851-855. A Essarois, ce sont les galeries entourant deux temples jumelés qui ont un mur mitoyen, cf. *ibid.*, p. 641-642.

25. *Ibid.*, p. 791-792, 846, 520-521. On peut dénombrer plus d'une vingtaine de sanctuaires de ce type. Beaucoup ne sont pas identifiés. Ceux qui le sont abritent souvent Mercure et une divinité féminine et parfois Apollon, avec un parèdre indéterminable. Certains sont des sanctuaires des eaux ou du moins paraissent être en relation avec une source.

26. *Gallia* 41 (1983), p. 270; P.-H. MITARD, dans *Gallo-romains en Ile-de-France* (1984), p. 282-283. Les murs sont, comme à Sanxay, en *vittatum* mixte. L'une des cellas est sans doute attribuable à Mercure, l'autre peut-être à Rosmerta. Il est inutile d'invoquer ici le temple à cella double de Lambèse, GSELL, *Mon. ant. Algérie* I (1901), p. 144-145 : quels que soient les problèmes que soulève l'installation d'une triade dans un tel dispositif, il s'agit d'un Capitole.

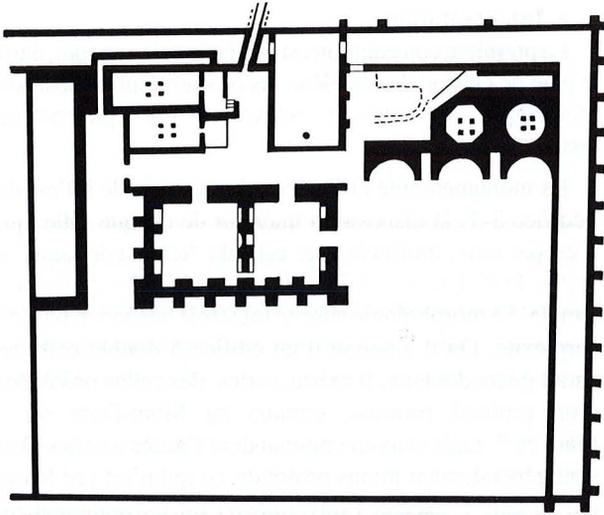


Fig. 6. — Etat IV (P.A.).

sur un axe N-S, ouvrent chacune indépendamment à l'est et sont dépourvues de communication entre elles. Mentionnons aussi le temple de Sainte-Sabine, en Côte d'Or, que la découverte de figurines d'enfants emmaillotés pourrait faire interpréter comme un sanctuaire de source<sup>27</sup>. Mais les deux cellas s'y partagent un espace carré. Notre édifice ne rencontre donc aucune parallèle exact, ce qui ne facilite pas son identification.

L'incertitude qui pèse sur le nombre de niches n'est pas moins gênante, mais il est très probable qu'il en existe douze dans la partie haute de chaque cella. On pourrait donc songer à un culte astrologique, mais, attesté par les textes et

perceptible dans tel ou tel décor<sup>28</sup>, il paraît n'avoir jamais été pratiqué dans un temple<sup>29</sup>. On peut également penser à un culte des douze dieux<sup>30</sup>, mais en ce cas — et la remarque vaut également pour l'hypothèse précédente —, pourquoi deux groupes dans deux salles distinctes ? S'agirait-il des panthéons de deux populations associées ?

L'existence de deux salles identiques et le fait que leurs niches de l'axe est-ouest aient été mises particulièrement en valeur, ce qui est très sensible à travers l'utilisation du *quadratum* pour les niches centrales adossées de part et d'autre du mur de séparation et par la plus grande taille de celles de T, font bien entendu songer à un culte de couples divins, dont les attestations (Mercure et Maia ou Rosmerta, Apollon et Sirona, etc...) ne manquent pas en Gaule et ailleurs<sup>31</sup>. Dans cette hypothèse chaque salle était-elle consacrée à un couple particulier ou à l'un des parèdres d'un couple unique ? Aucune réponse, là encore, ne s'impose.

Ce couple ou l'un de ces couples, toujours en nous plaçant dans cette perspective, pourrait en tout cas avoir été celui que forment Cybèle et Attis. A part la niche mentionnée ci-dessus, n. 17, le seul élément à caractère religieux qu'ait en effet recueilli ici le père C. de la Croix est une statuette, dont l'interprétation comme figurant un Attis est toutefois controversée<sup>32</sup>. L'hypothèse serait intéressante dans la mesure où elle pourrait être mise en rapport avec l'une de celles que nous formulons à propos de l'état I et d'une éventuelle présence des *Matres*, déesses locales qui furent volontiers associées à Cybèle, mère par excellence, puisqu'elle était celle des dieux<sup>33</sup>.

27. cf. C. VAILLAT, *Le culte des sources* (1908), p. 72.

28. J. TOUTAIN, *Les cultes païens* II (1911), p. 185-193. AUSONE, *Ordo* 17, signale qu'à Bordeaux, la fontaine DIVONA, sainte, nourricière et guérisseuse, possède douze bouches, mais il n'en fournit pas la raison, s'il en est une.

29. J. TOUTAIN, op. cit., p. 186-187. Il faut toutefois signaler que certains temples comportent douze niches. C'est le cas à Tintignac, où la cella est encadrée par deux galeries courbes comportant six niches chacune, cf. GRENIER, IV, p. 583 ; à la Bastide Forte, le dessin de Pereisc, dont on trouvera dans le *Bull. Ant. Fr.* 1914, p. 292, une reproduction de l'original, plus éloquente que le schéma de GRENIER, IV, p. 521, montre que chaque mur des deux cellas accolées est rythmé, en hauteur, par quatre pilastres engagés (et non une colonnade comme l'écrit Grenier), déterminant trois renforcements, qui sont donc au nombre de douze par salle. On ne peut toutefois déterminer s'ils sont assez profonds pour faire figure de niches ou non. Au "temple de Diane" à Nîmes, on compte aussi douze niches, mais en dehors de l'édicule axial du mur de fond. Aucun de ces édifices n'étant identifié (seul le puits qu'abrite l'une des cellas de La Bastide peut suggérer un culte des eaux), ces parallèles ne résolvent pas le problème posé par l'édifice de Sanxay.

30. Le Mercure Panthée d'Autun est entouré des effigies de douze dieux, cf. GRAILLOT, RA 1900, p. 220 sq.

31. On songe bien entendu immédiatement au temple de Vénus et Rome à Rome, avec ses deux cellas opposées dos à dos, mais le schéma est déjà différent sur ce point et le plan n'a rien de commun avec celui de Sanxay : l'inspiration de notre édifice n'est visiblement pas à rechercher ailleurs qu'en Gaule.

32. F. EYGUN, dans *Gallia* 2 (1944), p. 99, où l'on trouvera les références du débat. Récemment, M.J. VERMASEREN, *Corpus cultus Cybelae Attidisque* (EPRO 50, 1986), p. 147, n° 422, estime que l'identification comme Attis "is dubious and even improbable". Il ne propose pas d'autre exégèse pour ce personnage portant, certes, une bipenne inhabituelle pour Attis, mais coiffé aussi d'un bonnet phrygien. Nous nous bormerons ici à remarquer que des changements d'attributs, sous l'influence de syncrétismes locaux, ne sont pas inconnus en Gaule et ailleurs. Quoi qu'il en soit, il ne s'agit certainement pas d'un Mercure-Sucellus, comme le veut F. BENOIT, *Mars et Mercure* (1959), p. 156 : ce n'est pas un "grand maillet à deux têtes" que tient le personnage.

33. C. JULLIAN, *Hist. Gaule* VI, p. 92 ; H. GRAILLOT, *Le culte de Cybèle* (1972), p. 459 sq.

Mais quel crédit accorder à une trouvaille manifestement trop peu étudiée et qui, si elle a vraiment été effectuée ici, l'a été dans des conditions que nous ignorons et dans un bâtiment transformé en thermes ? Cependant, cette transformation même, qui n'a pas dû, nous le verrons, s'accompagner d'une désacralisation des lieux, peut montrer que l'eau est un élément dont il faut tenir compte dans le site. Or, l'eau joue un rôle dans le culte de Cybèle, déesse agraire de fécondité, soumise au rite de la *lavatio*<sup>34</sup>. Cette hypothèse ne nous aide toutefois pas à trouver des parallèles architecturaux : le sanctuaire de Cybèle à Lyon paraît certes comporter deux cellas, mais elles se font face, de part et d'autre de la cour<sup>35</sup> et bien des éléments demeurent inexpliqués, comme par exemple, le nombre de niches ou la raison de leur situation en hauteur.

Le sondage 25, dans la salle T, n'a mis au jour qu'un sol en *caementicium* très épais. Mais un surcroît de fouille s'impose, à l'intérieur des salles, au cas où l'une d'elles recèlerait encore, sous les installations balnéaires ultérieures, quelque dispositif interprétable, tel que puits ou base. Dans l'immédiat, la faiblesse des indices interdit d'aller plus loin dans la voie des hypothèses.

### III. LES ETATS BALNEAIRES

Nous réservons à la publication le détail des phases balnéaires qui ont donné à l'ensemble la morphologie qu'on lui voit aujourd'hui et sur laquelle l'enquête en cours apporte le moins de nouveauté. Nous nous contenterons d'en esquisser l'histoire et d'en tirer les premières conclusions.

#### 1. L'état IV (a et b ?) (fig. 6)

Cet état est caractérisé par l'installation de deux balnéaires, l'un au nord-ouest, l'autre au nord-est, que l'inclusion de briques, de façon éparse, dans leur appareil peut désigner comme contemporains.

##### a. Groupe nord-ouest

L'espace est du péribole primitif est alors séparé de la zone ouest par un mur N-S n°14, auquel on accole une longue piscine froide C. Le mur interne des salles F, 18", ainsi que le mur est 27 sont arasés et on construit le mur 25

comme nouvelle limite est de la salle. Ce mur est percé des passages de deux *praefurnia*, installés sur les plates-formes H1 et H2, accessibles par un escalier logé dans l'angle de refend 28. Il semble, d'après le plan de C. de la Croix, que 18' ait été prolongé jusqu'au contact de 25, de façon à créer deux salles F1 et F2. Le sol a été rechargé sur une épaisseur d'environ 1,30 m, un radier solide installé sur ce remblai à ca +140 et un hypocauste à pilettes construit sur ce radier. Ce sont donc deux salles chaudes, communiquant avec la piscine par un passage au-dessus de E1, qui ont été ainsi créées. L'évacuation des eaux se faisait par un égout ménagé sous X1, E3, G1-3, H5, puis sous le radier du souterrain H3, installé à travers la galerie A3, dont le sol a sans doute été alors rehaussé.

##### b. Le groupe NE

L'espace à l'arrière du mur aux niches est devenu un sous-sol, comportant un couloir de service J4-J5-O et les hypocaustes de P et Q, le premier à canaux, le second sur pilettes. Le reste n'est pas clair. La courbe de J3 n'a pas encore reçu d'explication satisfaisante et il est douteux que les salles K2, L2, M et N, aujourd'hui disparues, appartiennent à cet état. En effet, leurs *praefurnia*, J1, K1 et L1 sont d'une facture très médiocre et il devait en être de même de leurs murs qui, encore visibles sur une photographie de 1883, se sont en quelque sorte dissous et ne comportaient même pas de fondations (absentes des sondages 15 et 16). Une seconde raison de doute naît de l'examen du schéma de circulation. Le seul accès, en effet, aux deux balnéaires, et la seule communication possible entre eux passent par les galeries R1 et A3, à travers l'arrière de la salle I. Cela suppose que J1 n'ait pas été transformé, bien entendu, en salle de service du *praefurnium* de K2. Aussi l'appartenance, à cet état IV, de J3, dont l'espace nord paraît bien être en relation avec K2, n'est-elle pas sûre non plus. La répartition des salles, à l'étage d'utilisation publique, n'est donc pas encore déterminable.

##### c. La salle I

C'est certainement lors de cette phase, où le niveau de circulation publique de toute la zone nord a été surélevé à la cote ca +260, que l'on a également surélevé le sol de cette salle et installé, ou réinstallé, la base-colonne à ce niveau. Il est possible que l'on ait alors construit l'escalier 57' sur le flanc occidental.

34. SAINT AUGUSTIN, *De civit. Dei* II, 4.

35. A. AUDIN, dans *Gallia* 43 (1985), p. 85.

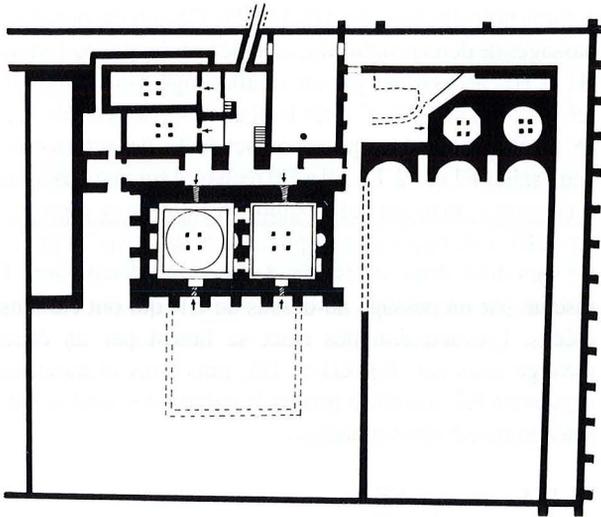


Fig. 7. — Etat V (P.A.).

#### d. Datation

Le remblai qui a exhaussé le sol de la salle I a été enlevé lors de la fouille antérieure, pour une raison qui nous échappe. Les zones explorées du remblai des salles F n'ont livré aucun matériel. Les éléments les plus récents ont été trouvés dans le sondage 36, à l'angle sud-ouest de la piscine, mais il s'agit de céramique commune (Sanrot 264 ?), fragmentaire et de datation large : fin Ier/IIe s. Il reste donc à espérer des informations plus précises de l'exploration du remblai de F.

#### Conclusion

Plusieurs remarques s'imposent, dès ce stade de l'enquête. On constate en effet tout d'abord que ces installations sont entièrement dépourvues de *frigidarium*. Seules les pièces M et N, si on les attribue à cet état, seraient susceptibles d'avoir rempli cette fonction, mais c'est fort improbable : les bassins d'immersion, comme C, sont construits en un mortier extrêmement dur et ne disparaissent pas. C. de la Croix n'en mentionne en outre pas en M et en N il dessine un escalier. En second lieu, l'éloignement des deux zones balnéaires étonne. Il pourrait se justifier par une différence de public, hommes d'un côté, femmes de l'autre. Mais on constate en même temps que les salles chaudes ont des fonctions différentes. Celles de l'ouest, ont pu comporter des bassins sur pilettes, mais aussi constituer des *assae sudationes* exploitées, à la façon des saunas modernes, en contraste avec le bain froid C. Celles de l'est comportent par contre de grands bassins d'immersion chaude et aucune *descensio* d'eau froide. Tout se passe donc comme si l'on avait dissocié les éléments ordinairement réunis dans un même bâtiment. Troisième-

ment, la taille des bassins de P et Q est importante : dans les thermes ordinaires, les bassins constituent des annexes des salles, tandis qu'ici ils occupent l'essentiel de l'espace. Enfin, la salle I, passage obligé entre les deux balnéaires, dépourvue de toute installation hydraulique et abritant la base-colonne axiale, a dû conserver sa fonction primitive. Que celle-ci soit religieuse ou non, le voisinage du temple S-T, l'importance des bassins et l'absence de véritable *frigidarium*, suffisent à prouver que nous sommes en présence de thermes de cure, placés sous le patronage d'une ou plusieurs divinités des eaux et de la santé.

## 2. L'état V (fig. 7)

### a. Topographie

Cet état est caractérisé par l'installation de bassins dans les salles S et T. Sa postérité par rapport à l'état IV s'établit de la façon suivante. La voûte qui recouvre le passage E3, G1-5 est destinée à assurer le passage entre la zone nord, surélevée lors de la phase précédente et les nouveaux bassins, qui exhaussent également le niveau de circulation du public au sud. Or, les piédroits 20 et 21 de cette voûte viennent buter sans liaison et avec des fondations différentes sur le mur est de la piscine C de l'état IV : ils leur sont donc postérieurs.

Lors de cette transformation, on a bouché la porte est de T et les portes nord de chacune des salles ont été occupées par un foyer, tandis que l'on perçait le mur sud pour installer deux autres foyers à l'opposé des premiers. Le bassin circulaire de S est porté par un hypocauste à canaux et pilettes et celui de T, par un hypocauste à pilettes. Les niches latérales hautes du mur de séparation ont été percées de façon à assurer le passage entre les deux installations. La taille de ces bassins, qui occupent la quasi totalité des salles et laissent peu de place à la circulation des usagers, est encore plus frappante que dans le cas des salles P et Q.

Le mur 113, qui a pu se prolonger jusqu'au contact du mur aux niches et être destiné à isoler la partie est de la cour tout en ménageant un passage à l'est de T, peut dater de cette époque, de même que l'enclos Y, qui isole, du reste de X, la zone de service des nouveaux foyers.

### b. Datation

Le sondage 11, effectué par F. Jeangène en G5, a fourni, dans une couche que le fouilleur met en liaison avec les piédroits de la voûte, du matériel, dont les éléments les plus récents, un demi-dupondius d'Antonia Augusta datant du règne de Claude et de la céramique de l'époque flavienne au plus tard, ne constituent visiblement qu'un *terminus post quem* bien antérieur à la date réelle de cette transformation.

### 3. Etat VI a et b (fig. 8)

A une époque non moins indéterminée, on a ajouté une salle U, aux murs presque aussi puissants que ceux de S-T, mais dépourvus de briques. La postérité par rapport à l'état précédent est ici marquée par le manque total de liaison entre le mur 115, au sud de G5, et le mur nord de la nouvelle salle, ainsi que par un niveau de circulation bas, qui rendait le bassin accessible depuis l'espace X. On remarque à nouveau l'ampleur de ce bassin, qui occupe la totalité de la surface de la salle, la circulation se faisant par un étroit couloir périphérique. Le foyer unique est placé dans l'axe de la paroi est et abrité par une belle arche en claveaux de carreaux. On y accédait sans doute par un escalier, qui reste à dégager sous le remblai de l'état ultérieur. Le mur 113 a été arasé et la limite est de la cour reportée en 111, qui se prolongeait sans doute jusqu'au mur à niches (mais ce point reste également à démontrer), qui ménageait un couloir de service et le séparait d'une zone W1-2.

Il est vraisemblable que les espaces V1-3 constituent une adjonction b à cet état, le bas de leurs murs n'étant pas liés au mur est de U et venant même masquer le bel appareil du *prae-furnium*. Leur installation a provoqué la suppression de la partie nord du mur 111 et son remplacement par le mur 108, toujours destiné à séparer une zone est de la cour, de plus en plus réduite, du nouveau couloir de service W1. Une porte dans l'angle nord-est et un escalier mettent la salle U en relation avec l'espace V1, qui paraît déjà pouvoir être interprété comme une salle de douche<sup>36</sup>, dont l'évacuation se fait sous l'escalier, puis sous le mur aux niches percé à cet effet, vers le couloir J4-5.

### 4. Etat VII

Cette phase consiste uniquement en la surélévation du bassin de la salle U : on installe en effet, directement sur le radier du précédent bassin, un hypocauste qui porte le nouveau radier 1 m plus haut que le précédent ; on surélève l'entrée de foyer de 1,115 m et on remblait l'escalier d'accès antérieur ; on exhausse les murs de V1-3 d'une valeur nettement supérieure, ce qui paraît indiquer qu'ils deviennent dès lors des espaces couverts et l'on rehausse de même l'escalier vers la salle de douche V1. Le but de ce remaniement est manifestement de rapprocher le niveau de la nouvelle salle de celui des salles S et T et d'établir une

communication entre ce groupe et la salle U en perçant les niches nord et sud du mur est de T.

### 5. Etat VIII ? (fig. 2)

S'il faut voir un indice chronologique dans la médiocrité de la technique de construction, c'est après ce remaniement qu'il faut situer la construction des salles chaudes K2 et L2, ainsi que des salles M et N, dépourvues d'installations hydrauliques.

### 6. Dernières adjonctions (fig. 2)

Le mur 109, qui isole l'espace W3 et dont la sortie de fondations est à niveau élevé par rapport à celui des murs de cette zone, semble témoigner d'une adjonction, de destination indéterminée, alors que la zone W2 était déjà envahie par le colluvionnement. De même, le pilier 77, en J3, est fait de remplois hétéroclites qui dénoncent une installation tardive.

## CONCLUSION

Les premières remarques d'ordre général rejoignent et amplifient celles que nous faisons après avoir examiné la première installation balnéaire du site (état IV). On note en effet que l'on n'a procédé à aucune installation de *frigidarium* dans un établissement qui en était déjà curieusement dépourvu et que les derniers bassins chauds occupent, comme les premiers, presque toute la surface des salles où ils sont implantés. Le fait nouveau réside maintenant dans l'importance des moyens de chauffage. Le premier balnéaire, en effet, comportait une salle, Q, chauffée indirectement par le foyer de la salle voisine P. Les adjonctions ultérieures ne comportent plus rien de tel : chaque salle est chauffée directement par un (U) ou, ce qui est rare dans le domaine thermal, deux foyers (S et T). Nous avons donc affaire à des thermes, où le bain froid est assuré uniquement par une *natatio*, de surcroît décentrée et peu accessible pour la majorité des utilisateurs. Les seuls parallèles que l'on trouve à ce genre de dispositif, que ce soit à Aix-les-Bains, Royat, Néris, Amélie-les-Bains, Evaux, aux thermes Sud d'Arles et à Canac pour la Gaule, ou ailleurs à Badenweiler, Bath ou aux thermes de Faustine à Milet, sont tous des thermes de cure<sup>37</sup>. Or, de ces exemples, le balnéaire de Sanxay est celui où, de loin, la surface des

36. Telle était également l'opinion de C. de la Croix.

37. Cf. GRENIER IV, *passim*. Badenweiler : R. BÜCHLER, *Das Römerbad Badenweiler* (1909) ; H. MYLIUS, *Die römische Heilthermen von Badenweiler* (1936) ; D. KRENCKER, *Die Trierer Kaiserthermen* (1929), p. 238, fig. 355 ; W. HEINZ, *Römische Thermen* (1983), p. 177-178. Bath : D. KRENCKER, *op. cit.*, p. 247, fig. 366 ; B. CUNLIFFE, *Roman Bath* (1969) ; W. HEINZ, *op. cit.*, p. 165-167, fig. 170. Milet : VON GERKAN, KRISCHEN, *Milet I*, 9 (1928), p. 20-125 ; D. KRENCKER, *op. cit.*, p. 284-285, fig. 424 ; G. KLEINER, *Die Ruinen von Milet* (1968), p. 101-109, fig. 74-80 ; W. HEINZ, *op. cit.*, p. 104-105, fig. 108 (seuls les bassins de deux frigidariums occupent l'intégralité d'une salle ; l'interprétation comme lieu de cure tient à l'idée que l'on se fait de l'"*apodyterium*", aux multiples cellules : s'agirait-il de salles d'incubation ?).

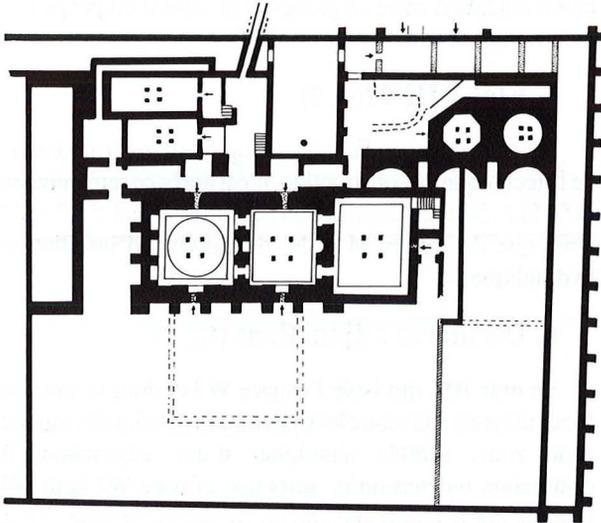


Fig. 8. — Etats VI a, en hachuré ; VI b et VII, en noir ; VIII, en pointillé (P.A.).

bassins par rapport à celle des salles est la plus importante. C'est également l'un de ceux où les bassins sont le plus chauffés.

L'impression première, celle d'être en présence d'un balnéaire thérapeutique, s'en trouve donc singulièrement renforcée.

Enfin, on aura à nouveau noté que ces multiples remaniements ont toujours laissé intacte la salle I. Ce peut bien entendu être en raison d'une affectation banale demeurée inchangée, telle que celle d'*apodyterium*. Mais

une telle interprétation aurait le désavantage de ne pas tenir compte du rôle de la salle dans l'ensemble pré-thermal, d'y laisser inexplicée la présence d'une base ou d'un autel et de supposer, dans le cas où sa fonction première serait bien religieuse, une désacralisation totale de l'ensemble. Cette désacralisation paraît en effet bien avoir eu lieu, partiellement, en ce qui concerne les salles S et T, et elle serait étonnante si, précisément, nous ne pouvions interpréter le bâtiment comme un lieu de cure où s'exerce, donc, une influence divine. Dans ce cas, en effet, la désacralisation n'est qu'apparente : la présence de la divinité reste sensible à travers son action thérapeutique. Mais il serait non moins étonnant que l'on n'ait pas réservé au moins aux maîtres des lieux un espace de culte proprement dit, qui, dans cette hypothèse, ne peut être représenté que par la salle I.

En tout état de cause, la fonction thérapeutique du complexe thermal suppose l'intervention d'une divinité guérisseuse et le mérite de l'enquête est de nous avoir montré que celle-ci n'était pas à rechercher uniquement dans le grand temple, ni même dans la "tholos" plus proche, mais dans les états antérieurs au bâtiment thermal et, vraisemblablement, dans ce qui en a subsisté en son sein même.

Enfin, si notre hypothèse est exacte, le groupe S-T ajoute une variante inédite dans la typologie des sanctuaires gallo-romains, ce qui confirme l'originalité, déjà bien perceptible, de cette série au sein de l'architecture impériale.

## BIBLIOGRAPHIE

M. REDER, Compte rendu de communication, *Congrès Archéologique de France* (1843), p. 15.

M. DE LONGUEMAR, Compte rendu d'une visite à Sanxay, dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 11 (1865-1867), p. 19 et 27.

M. DE LA MARSONNIERE, Les fouilles de Sanxay, dans *Courrier de la Vienne*, 3 novembre 1981.

C. DE LA CROIX, Les fouilles de Sanxay, dans *RA* 1881, p. 179-185.

M. DE LA MARSONNIERE, *Rapport fait à la Société des Antiquaires de l'Ouest sur les fouilles du P. de la Croix à Sanxay*, séance du 17 novembre 1881 (Poitiers, 1882).

F. DELAUNAY, *Guide des visiteurs. Antiquités de Sanxay* (1882).

J. BERTHELE, *Quelques notes sur les fouilles du P. de la Croix à Sanxay* (1882).

F. DELAUNAY, Des fouilles de Sanxay, dans *Bulletin Monumental*, 10 (1882), p. 572-585.

C. DE LA CROIX, Compte rendu de communication, dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de France* (1882), p. 169.

C. DE LA CROIX, Les fouilles de Sanxay, dans *RA* (1882) p. 197-202.

C. DE LA CROIX, Les fouilles de Sanxay, dans *Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, I (1883), p. 44-48.

C. DE LA CROIX, Objets en bronze découverts à Sanxay, dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de France* (1883), p. 286 sq.

C. DE LA CROIX, *Mémoire Archéologique sur les découvertes d'Herbord, dites de Sanxay, lu à la Sorbonne dans la réunion des Sociétés savantes de Paris et des départements, le jeudi 29 mars 1883* (Niort, 1883).

J. A. HILD, Les fouilles de Sanxay, à propos du Mémoire archéologique sur les découvertes d'Herbord dites de Sanxay par C. de la Croix, dans *Bulletin mensuel de la Faculté des Lettres de Poitiers, juillet 1883* (Paris, 1883).

M. VACHON, *Les ruines de Sanxay découvertes en 1882* (1883).

J. BERTHELE, *De la véritable destination des monuments de Sanxay. A propos de la brochure de F. Delaunay* (Niort, 1883).

J. BERTHELE, *Quelques notes sur les fouilles du P. de la Croix à Sanxay* (Niort, 1883).

J. BERTHELE, *La question de Sanxay : à propos du Mémoire du P. de la Croix, réponse à M. HILD* (Poitiers, 1883).

BONVALLET, L'achat des ruines, dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3 (1884), p. 280.

A. CAILLE, *Les monuments gallo-romains de la vallée de la Vonne* (Fontenay-le-Comte, 1887).

A. RICHARD, Chronique (restauration des ruines), dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4 (1886-1887), p. 404.

C. DE LA CROIX, Les ruines de Sanxay, dans *Poitiers ancien et moderne*, (Poitiers, 1891).

A. F. LIEVRE, Sanxay, dans *Revue poitevine et saintongeaise*, 98 (1882) p. 33-39 et 99 (1892) p. 65-73.

F. EYGUN, Inventaire des objets entrés dans les musées de la Société des Antiquaires de l'ouest en 1927, dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 8 (1928-1930), p. 61, n° 5192.

F. EYGUN, Rapport sur les travaux de la Société en 1938, dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 12 (1939-1941) p. 27.

J. FORMIGE, Le sanctuaire de Sanxay, dans *Gallia*, 2 (1944), p. 44-97.

F. EYGUN. Liste des objets recueillis dans les fouilles de Sanxay, *ibid.*, p. 98-120.

F. JEANGENE, *Rapport de fouilles 1975* (sondages 1 à 5). Inédit ; déposé aux archives de la Direction des Antiquités de Poitiers.

ID., *Rapport de fouilles 1976* (sondages 6 à 11). Inédit ; *ibid.*

ID., *Les thermes du sanctuaire gallo-romain de Sanxay*, Mémoire de maîtrise, Poitiers 1976. *Ibidem.*